



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

*Mamoudzou, mardi 31 mars 2020*

### **Appel à projets «Plateforme de Parcours Renforcés d'Accès à la Professionalisation» pour les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi**

---

Dans le cadre du Pacte ultramarin d'Investissement dans les Compétences, l'État (représenté par la DIECCTE), l'Agence Régionale de Santé de Mayotte OI (Délégation Île Mayotte), le Département et l'AGEFIPH lancent un appel à projets « Plateforme de Parcours Renforcés d'Accès à la Professionalisation » pour les personnes en recherche d'emploi en situation de handicap.

Partenaires dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRIHT), l'ARS, le Département, la DIECCTE, l'AGEFIPH, la MDPH, le CARIF OREF, Pôle Emploi et la Mission Locale de Mayotte s'associent aux grands enjeux du plan d'investissement dans les compétences, et souhaitent mettre l'accent sur une chaîne innovante de l'accompagnement à la remobilisation professionnelle, à la montée en compétences et à l'autonomie des adultes en situation de handicap, en particulier des jeunes par la mise en place d'une plateforme de professionalisation et d'accompagnement des personnes en situation du handicap, sur les plans socio-professionnel et médico-social.

Cette plateforme a vocation à favoriser l'accès au marché du travail dans les meilleures conditions pour ces bénéficiaires.

- A Mayotte, 1088 attributions de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapée ont été délivrées entre 2014 et 2018 (Source : rapport d'activité du GIP MDPH).
- Une majorité des demandeurs d'emplois mahorais bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé (BOETH) ont un faible niveau de qualification : 56% avaient une formation inférieure au niveau 3 en 2017. Plus d'un quart de ce public est inscrit au chômage depuis plus d'un an (Source : Pole emploi Mayotte).

- Plus particulièrement, les jeunes adultes handicapés éprouvent de très grandes difficultés à s'intégrer sur le marché du travail ; d'autant plus que la taille des entreprises locales réduit les possibilités d'accompagnement des stagiaires et des travailleurs handicapés. Chaque année, 100 jeunes sortent des établissements sociaux et médico-sociaux (Source : ARS). Parmi ces jeunes, une large part de la tranche d'âge 18-21 ans connaît une rupture de parcours d'insertion à la sortie des IME et SESSAD faute de structures adaptées.

### Qu'est ce qui est attendu du projet ?

Des Parcours innovants allant de la remobilisation à l'emploi ou à l'activité durable au profit des personnes en recherche d'emploi en situation de handicap, permettant d'appréhender les problématiques des personnes handicapées dans leur globalité (santé, emploi, formation, etc.).

### Qui est le public cible ?

Le dispositif concerne les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi, les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (DETH) répondant aux critères suivants, une priorité d'accès est donnée à ceux d'entre eux âgés de 16 à 25 ans :

- Etre bénéficiaire de l'article L. 5212-13 du code du Travail ;
- Être orienté(e) vers le prestataire par Pôle Emploi ou la Mission locale.

### Qui peut déposer un projet ?

Toute structure à jour de ses obligations légales, et ne faisant pas l'objet d'une interdiction de soumissionner.

### Calendrier :

1. Lancement de l'appel à projets : le **30 mars 2020** ;
2. Clôture des dépôts des candidatures et des offres : le **28 mai 2020** (à 23h59 – Heure de Paris = horaire de la plateforme "démarches simplifiées")
3. Etude et présélection des projets : du **29 mai au 19 juin 2020** ;
4. Audition et jury final : **Semaine du 22 juin 2020** ;

Pour accéder et répondre à l'appel à projets : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-plateforme-de-parcours-renforces-handicap>

Pour en savoir plus sur le Pacte Ultramarin d'Investissement dans les Compétences: <https://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/plan-d-investissement-dans-les-competences/pactes-regionaux>

